



DATE DE PUBLICATION : 8 mars 2023

Le directeur régional

Délégation de signature donnée par le directeur régional grand est au responsable de la caisse de Strasbourg

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau le 6 mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à M. Michel PHILIPPE, responsable du service de caisse à la succursale de Strasbourg, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Pierre MATHIOT, adjoint au responsable de service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatifs à l'activité du service de caisse.

Fait à Strasbourg, le 6 mars 2023

Laurent SAHUQUET